



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ENVIRONNEMENTALE

ABENA FRANTEX COMMUNE DE NOGENT-SUR-OISE

Par arrêté préfectoral de la Préfète de l'Oise, il est prescrit une enquête publique environnementale
du jeudi 19 octobre 2023 au lundi 20 novembre 2023 inclus

sur le projet déposé par la société **ABENA FRANTEX**

Exploitation d'une installation de fabrication d'alèses implantée sur la commune de **Nogent-sur-Oise**.

1. L'enquête publique environnementale porte sur l'exploitation d'une installation de fabrication d'alèses relevant de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement au titre de la rubrique n° 2311-1 pour l'activité soumise à autorisation.

La société ABENA FRANTEX a augmenté la capacité de son installation et la fusion de deux sites. Elle a déposé un dossier de demande d'autorisation afin de régulariser la situation administrative de ses installations exploitées sur le site de Nogent-sur-Oise.

La quantité de fibres d'origine végétale, cocons de vers à soie, fibres artificielles ou synthétiques, susceptible d'être traitée étant d'une capacité maximale de 24t/j.

2. La Préfète de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté la décision qui peut être une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus.

3. M. Michel MARSEILLE, ingénieur à la retraite, est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire par le tribunal administratif d'Amiens pour procéder à l'enquête publique.

4. Le siège de l'enquête publique environnementale est situé en mairie de Nogent-sur-Oise. Le commissaire enquêteur y assurera des permanences dans la mairie pour recevoir les observations écrites et orales du public :

- **Jeudi 19 octobre 2023 de 15h00 à 17h30 ;**
- **Vendredi 10 novembre 2023 de 15h00 à 17h30 ;**
- **Lundi 30 octobre 2023 de 16h00 à 18h00 ;**
- **Lundi 20 novembre 2023 de 16h00 à 18h00 ;**

Toute personne amenée à se présenter en mairie pour la consultation du dossier d'enquête publique devra impérativement respecter les mesures sanitaires en vigueur au moment de ladite enquête publique environnementale.

5. Dès l'affichage et pendant toute la durée de l'enquête, le dossier de demande d'autorisation environnementale, comprenant le résumé non technique, l'étude d'impact, l'étude de dangers, les plans et les annexes auxquels sont joints l'avis de l'Autorité environnementale et la réponse à cet avis de la société ABENA FRANTEX, est consultable :

- sur support papier et en version numérique :
 - aux heures d'ouverture **dans la mairie annexe de Nogent-sur-Oise (salles Bodrelot-Charpentier)**
 - à la **direction départementale des territoires de l'Oise**, bureau de l'environnement, 40 rue Racine 60000 à Beauvais du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00, sur rendez-vous (03.64.58.15.00).
- en version numérique :
 - **sur le site internet des services de l'État dans l'Oise** (documents téléchargeables):
www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques
 - **sur le registre d'enquête dématérialisé mis en place à l'adresse suivante :**
<https://www.registre-dematerialise.fr/4889>
 - aux heures d'ouverture des mairies, dans les communes de Creil, Nogent-sur-Oise, Verneuil-en-Halatte et de Villers-Saint-Paul.

6. Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le **registre d'enquête tenu à sa disposition dans la mairie de Nogent-sur-Oise**,
- par **courrier adressé à la commune de Nogent-sur-Oise** à l'attention du commissaire-enquêteur,
- sur le **registre d'enquête dématérialisé** mis en place à l'adresse suivante :
<https://www.registre-dematerialise.fr/4889>
- par **courrier électronique** adressé à : enquete-publique-4889@registre-dematerialise.fr
(en précisant dans l'objet du courrier « Enquête publique Abena frantex »)

7. Les observations faites sur le registre et par voie postale, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables sur le site internet des services de l'État dans l'Oise :

www.oise.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Les-installations-classees/Par-enquetes-publiques

8. Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de **Mme Caroline VASSEUR – Responsable QHSE – Tél. 03.44.65.68.80 – Mail : cva@abena-frantex.com – ABENA FRANTEX – 5 rue Thomas Edison – 60180 NOGENT-SUR-OISE** – ou à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine 60000 BEAUVAIS